

Objet : Appel à cotisation 2024

**Appuyer les radios,
Préserver le Fonds de Soutien,
Adhérez ! Rejoignez le syndicat !**



Madame, Monsieur, chère consœur, cher confrère,

Le Syndicat National des Radios Libres (SNRL) est la première organisation professionnelle représentative en nombre de salariés et d'entreprises adhérentes dans la branche de la radiodiffusion privée (IDCC 1922, audience entreprises 31%, audience salariés 29%) ; elle est aussi représentative dans la Convention Collective des journalistes (IDCC 1480 - audience entreprises 14%, audience salariés 1%).

C'est fort de ce poids donné par nos membres que le SNRL est présent et agit auprès de tous les interlocuteurs du monde de la radiodiffusion : Ministère de la Culture, Bercy, ARCOM, SACEM, SPRE parlementaires et élus locaux... et que le SNRL porte la voix des radios associatives au sein de notre OPCO l'AFDAS, du groupe AUDIENS, de l'UDES, de la FESAC..

Parce que nous sommes forts, nous avons la conviction que nous pouvons, avec vous, résister au "choc budgétaire" qui vient. Ça va faire mal ! Il faudra convaincre Bercy et Valois. Nous avons la certitude que la nouvelle Ministre de la Culture pourra défendre son budget, pour autant que nous soyons au rendez-vous. Adhérez ! Renforcez le syndicat !

2024 : une année « Olympique » pour nos radios associatives locales et votre syndicat !

Cette année, c'est le lancement de la nouvelle dynamique "Les Locales" réunissant les deux organisations représentatives des radios associatives locales: SNRL et CNRA. Unir nos voix pour être mieux entendu, unir nos forces autour d'initiatives nouvelles et originales (Enquête nationale de valorisation des actions menées en Éducation aux Médias, Relais radio de la Flamme Olympique (informations ici : www.lerelaisradiodelaflammeolympique.com)).

2024 verra aussi la publication par l'ARCOM de son Livre Blanc de la Radio. Ce travail a pour vocation d'établir une photographie des radios et à préciser les grands enjeux dans les années à venir. En parallèle, Les Etats Généraux de l'Information vont arriver à leur terme, et le Printemps de la Ruralité initié par le Ministère de la Culture vient aussi questionner notre action sur les territoires.

C'est cette année que les nouvelles mesures de représentativité des organisations patronales vont avoir lieu. C'est un enjeu majeur pour notre capacité collective à peser sur les débats et décisions stratégiques pour notre secteur de la radiodiffusion. Adhérez ! Renforcez le syndicat !

SNRL • Syndicat National des Radios Libres

La Maison des Radios à Paris • 187 bd Anatole France 93200 Saint Denis, France
Tél. + 33 (0)1 49 17 94 41 • contact@snrl.fr

Syndicat Loi du 21.03.1884, n° d'existence 93-B-04 184 du 22.03.2004 • N° SIRET : 484 500 038 00027 - Code APE : 9499 Z

Le SNRL est l'organisation professionnelle représentative des radios locales associatives et entreprises assimilées relevant du champ de l'économie sociale, au titre du Livre IV du Code du travail, et de la Loi n°86-1067 relative à la Liberté de communication. Le SNRL est membre de l'Union des Employeurs de l'Économie Sociale (UDES) et de la Fédération des Entreprises du Spectacle, de l'Audiotvisuel et de la Culture (FESAC).

Dès 2024 : des dizaines de nouvelles fréquences disponibles !

Contrairement aux idées reçues, la bataille des fréquences FM n'est pas dernière nous... Sur un marché restreint, nos entreprises doivent relever le défi, afin de préparer la massification du DAB+. Allons-nous laisser la main à la concurrence ? Nous nous engageons : Le syndicat est à la hauteur de vos enjeux de couverture pour vous fournir les indications nécessaires aux consultations publiques et aux appels à candidatures. Adhérez ! Renforcez le syndicat !

Pour toutes ces raisons, un syndicat fort et représentatif est indispensable. Pour poursuivre ce travail important et pour garantir que votre voix soit entendue !

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le Congrès du SNRL et notre Assemblée Générale se tiendront les 6, 7 et 8 novembre prochains au Hub Expo, à Louviers (27).

Cet événement, préparé avec nos amis de la radio «Espace Normandie», promet d'être un moment clé pour nos radios et notre syndicat.

Programme, ordre du jour, horaires vous seront très prochainement indiqués.

POUR UN SNRL FORT, REJOIGNEZ LE MOUVEMENT !

Avec nos salutations amicales et confraternelles,

Pour le bureau exécutif,

Emmanuel BOUTTERIN
Président

Sylvain DELFAU
Vice-Président

SNRL • Syndicat National des Radios Libres
La Maison des Radios à Paris • 187 bd Anatole France 93200 Saint Denis, France
Tél. + 33 (0)1 49 17 94 41 • contact@snrl.fr

Syndicat Loi du 21.03.1884, n° d'existence 93-B-04 184 du 22.03.2004 • N° SIRET : 484 500 038 00027 - Code APE : 9499 Z

Le SNRL est l'organisation professionnelle représentative des radios locales associatives et entreprises assimilées relevant du champ de l'économie sociale, au titre du Livre IV du Code du travail, et de la Loi n°86-1067 relative à la Liberté de communication. Le SNRL est membre de l'Union des Employeurs de l'Économie Sociale (UDES) et de la Fédération des Entreprises du Spectacle, de l'Audiovisuel et de la Culture (FESAC).

www.snrl.fr